## Comité de bassin : Un accord sur les conditionnalités du stockage de l'eau

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o May 2023

À la suite du débat nourri sur le stockage de l'eau, le président du Comité de bassin Adour-Garonne, Alain Rousset, a proposé et fait adopter lors de la séance pléniÃ"re du 25 avril 2023, des rÃ"gles de conditionnalité en cas de mise en place de nouvelles retenues de substitutions dans le bassin. Ces rÃ"gles reposent sur une gouvernance publique de la mise en œuvre de ces projets, de transparence sur la destination des volumes, et sur l'engagement des agriculteurs bénéficiaires de l'eau à mettre en place des pratiques d'agro-écologie et à préserver la qualité de l'eau, et enfin à ve remplissage des retenues depuis les riviÃ"res. Telles sont les principales mesures actées en Comité de bassin par 82 votes pour, 14 abstentions et 3 votes contre, aprÃ"s 5 mois d'échanges entre les collÃ"ges du comité (collectivités territoriales, État, associations de protection de la nature et de consommateurs, acteurs économiques).

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne a fait un point de situation hydrologique et rappelé l'édiction de l'arrêté d'orientation de bassin. Alors que la sécheresse hivernale succà de la sà cheresse estivale et où le remplissage des retenues est inférieur de moitié par rapport à l'année 2022, Alain Rousset a également fait adopter une stratégie de sobriété de l'eau avec une réduction de 10 % des prélà vements prãesemble des usages. "La sobriété de 10% pour tous les usages dà s maintenant est un appel au civisme", souligne le président du Comité de bassin. Désormais, chaque sous-bassin a pour responsabilité de décliner cet objectif de sobrià pour chaque usage de l'eau (industriel, agricole, domestique), dans le cadre de stratégies d'action en réponse au changement climatique. Le Comité de bassin a également acté la mise en œuvre d'un nouveau modÃ"le de soutien des débits des riviÃ"res en période de basses eaux, pour sécuriser les usages de l'eau avec une priorité sur l'eau potable. L'objectif est de doubler les volumes aujourd'hui mobilisés, comme un des leviers du mix de solutions face au changement climatique.

Comité de bassin Adour-Garonne